

SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE St Germain en Laye



L'objectif des sections sportives est de concilier une scolarité normale avec une préparation sportive axée vers le haut niveau.

Elles bénéficient de l'appui du Rectorat de Versailles, du Conseil Général et de la Fédération Française de Gymnastique (Comité des Yvelines et Zone Ile de France).

Le recrutement s'opère parmi les licenciés FFG pratiquant le trampoline en compétition d'un niveau minimal Interrégional pour une entrée au Collège et Fédérale pour une entrée au Lycée.

Les gymnastes de très bon niveau et débutants en trampoline peuvent déposer leur candidature.

La structure:

Collège Marcel Roby

Principale : Mme Merza

01 39 10 25 93

Secrétariats

Lycée J. d'Albret

Proviseure : Mme ZANARET

01 39 04 15 31

Suivi scolaire

Labeau Philippe, Professeur d'Education Physique aux Collège et Lycée

Encadrement sportif :

Labeau Philippe

Marlène Conte

Nicolas Papeghin

Brevet d'état 2^{ème} degré Trampoline

Brevet d'état 2^{ème} degré Trampoline

Brevet d'état 2^{ème} degré Trampoline

Suivi médical

Centre de médecine sportive de l'hôpital de Poissy. Docteur Frey

Conditions d'entraînement:

Salle spécialisée dans l'enceinte des établissements avec 4 trampolines 1 praticable dynamique et des agrès de gymnastique.

Horaires d'entraînement :

Collège: (5h30 minimum)

Le lundi et le jeudi de 15h 30 à 19h30

Le mercredi de 12h30 à 14h00 ou de 14h à 15h30

Le mardi et vendredi de 17h30 à 19h30

Lycée: (8h minimum)

Langues vivantes obligatoires : LV1 : Anglais

LV2 : Espagnol (Au Lycée,

possibilité LV2 Allemand par le CNED).

Hébergement:

Possibilité d'hébergement en famille d'accueil de proximité (à partir de la classe de 4^{ème})

Soutien scolaire:

Au collège, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE St Germain en Laye



Modalités d'entrée

1 Dossier de demande d'inscription: Collège et 2^{NDE} Lycée

Envoyer un dossier de demande d'inscription (sur papier libre) **avant le 31 Mars 2012**
à :

COLLEGE Marcel Roby
M. Labeau, professeur responsable des sections sportives
3 rue de la Rochejaquelein
78100 St Germain en Laye

Ce dossier doit mentionner :

- ✓ Le club d'appartenance et la discipline pratiquée
- ✓ Les volumes hebdomadaires d'entraînement en 2011 & 2012.
- ✓ Les résultats sportifs de l'année en cours et ceux de l'année précédente.
- ✓ Le dossier doit également comprendre les photocopies des bulletins scolaires des 1^{ers} et 2^{èmes} trimestres de l'année scolaire en cours (niveau scolaire correct exigé)
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite.

2 Tests sportifs

Le jeune devra mettre en valeur au cours de ces tests, ses qualités physiques (dynamisme, tonicité, souplesse) et acrobatiques (repères dans l'espace, techniques des diverses rotations...) :
Les Tests se font sur Trampoline et au sol (praticable dynamique).

TEST D'ENTREE:

Le mercredi 11 avril 2012 de 14h à 15h30
Gymnase du Lycée Jeanne d'Albret,
Angle rue Alexandre Dumas et Bd Victor Hugo
01 39 04 15 79

Si sa candidature sportive a été retenue, une commission scolaire d'entrée se réunira pour examiner le dossier scolaire de l'élève. Vous serez prévenus par courrier de la décision de la commission. La décision d'affectation finale sera prise par l'inspecteur d'académie ou le recteur. Dans tous les cas (sauf élève sectorisé CLG Roby ou Lycée J. Albret) une demande de dérogation est obligatoire.

3 Dossier médical

A ne fournir qu'après acceptation de la commission scolaire (début juin) .

4 Conditions supplémentaires

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique est obligatoire dès septembre 2012.

La licence UNSS (sport scolaire) est obligatoire pour tous les élèves de la section sportive (46€ en 2011)

Philippe Labeau, professeur responsable de la structure